



## SERVICES AUX PERSONNES ET AUX TERRITOIRES

### SE FORMER AUX MÉTIERS DES SERVICES À LA PERSONNE PAR ALTERNANCE OU APPRENTISSAGE (EN TERMINALE)

#### PRÉ-REQUIS

- Après une classe de 3<sup>e</sup> ou un CAP.
- Entretien d'admission.
- Passerelles possibles depuis une seconde ou une première d'un autre domaine, nous consulter.

#### OBJECTIFS

- Découvrir les métiers du secteur des services : santé et social, animation, accueil, restauration, tourisme, collectivité territoriale, petite enfance,
- accompagner le jeune dans la construction de son parcours professionnel,
- associer, grâce à la **formation par alternance** un enseignement général et une expérience professionnelle riche et diversifiée.

#### CONTENU FORMATION

- **57 semaines de stage sur 3 ans** dans des domaines variés avec un suivi personnalisé :
  - découverte des différentes structures dans le secteur du service à la personne,
  - acquisition de savoirs et de savoir-faire,
  - observation des publics : enfants, personnes en situation de handicap, personnes dépendantes.
- **55 semaines de formation** au sein de la MFR :
  - *formation générale* : français, mathématiques, histoire-géographie, EPS, éducation socio-culturelle, culture générale et technologique, biologie, anglais,
  - *formation professionnelle* liée aux besoins de la personne, au confort, aux pratiques professionnelles : santé, puériculture, animation, hygiène, cuisine.

**MFR**

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance et apprentissage

**À SAINT-RENAN**